



PROMOTION INSPECTEURS 2019-2020

LES STAGIAIRES ATTENDENT UN GESTE PROTECTEUR PLUTOT QUE LA MULTIPLICATION DES GESTES BARRIÈRES !

Décidemment, pour tous les inspecteurs stagiaires, cette scolarité 2019-2020 ressemble de plus en plus à une course d'obstacles sans fin. Chaque nouvelle décision crée un nouveau problème faute d'avoir envisagé globalement leur situation.

Non contente de maintenir le **caractère probatoire du stage** et de le repousser à la période du 1^{er} septembre au 13 novembre pour les inspecteurs stagiaires, la DGFIP décide que les stagiaires d'origine interne et susceptibles de pouvoir bénéficier du remboursement des **frais de changement de résidence** devront, selon les termes de la [note Enfp du 20 mai 2020](#), se montrer patients.

Le remboursement n'interviendra en effet qu'à l'issue de la CAPN de titularisation, elle-même repoussée en novembre.

Les stagiaires apprécieront. Ils serviront de banquier pendant au moins six mois car le déménagement, lui, ne sera pas repoussé.

A cela s'ajoute l'arrêt du versement de l'**indemnité de scolarité** au 31 août et le non-versement au premier septembre du **régime indemnitaire** correspondant au poste sur lequel sera placé le stagiaire qui seront au mieux versées en janvier 2021 comme nous l'indiquions déjà dans [notre compte-rendu de l'audioconférence du mercredi 20 mai](#).



La DGFIP a donc une bien curieuse vision de la reconnaissance et de l'appui qu'elle peut apporter à ses agents, notamment à celles et ceux dont la scolarité a été pour le moins chaotique du fait de la crise sanitaire.

Pour F.O.-DGFIP, l'administration doit faire un geste à destination de cette population qui subit une situation sans précédent.

A situation toujours exceptionnelle, nouvelles mesures exceptionnelles.

Il est vrai que notre directeur général lui-même pense probablement en avoir assez fait dans son message paru sur Ulysse le 15 mai qu'il concluait par un : « Merci à toutes et à tous pour votre engagement »...